



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13/www.fo-com.com/telecoms@fo-com.com

FRANCE TÉLÉCOM – ORANGE

HIVER 2011 • Codes A, C & T

COM

5/20

Copie à revoir!



Le Directeur des Services Partagés est le patron de la paye en France. C'est lui qui rappelle le droit, les accords et les fait respecter. Mais l'année 2010 restera dans les mémoires... Focom a dû rencontrer la direction à quatre reprises, ces trois derniers mois, pour dénoncer la mauvaise gestion de la rémunération du personnel.

**Des erreurs de paie à répétition,
Monsieur le Directeur!**

- Retenues pour grèves: *faux!*
- Versement de la prime de fin d'année: *faux!*
- Rémunération des salariés absents pour maladie: *toujours faux!*

**Trois fautes graves, à 5 points chacune,
votre copie vaut 5/20, Monsieur le Directeur!**

Les prochaines négociations salariales seront difficiles, car la pression sur les salaires s'accroît partout. Espérons qu'il ne faudra pas, en plus, nous assurer des compétences des directeurs en charge de ces questions.



FO Communication revendique :

- La restitution intégrale des sommes injustement prélevées aux personnels, suite au conflit sur les retraites, avec calcul immédiat et versement automatique du *pretium doloris* occasionné,
- Le versement immédiat de la totalité de la prime de fin d'année aux AFO non-cadre,
- La mise en conformité immédiate de la rémunération due aux personnels absents pour raisons de maladie.

**Rapprochez-vous des représentants Focom,
Avec Focom, le droit au respect,
Le respect de vos droits!**